

**CONSEIL MUNICIPAL DE MENARS**  
**PROCES-VERBAL - DELIBERATIONS**  
**SEANCE DU 20 AVRIL 2015**

**ETAIENT PRESENTS** : Yves GEORGE, le Maire,  
Mesdames DUNEAU Josette, LE FLOCH Claire, MARTIN Dominique, ROSSIGNOL Anne, Messieurs  
DOS SANTOS Félisberto GLEDEL Georges, LASNIER Henri, OLESKOW Philippe, PESME Olivier,  
PREVOST Guy, TALBOT Alain, TRIOREAU Philippe et VIRLET François.

**ABSENT ET EXCUSE** : Mr TOUZELET Serge (en début de séance)

**POUVOIR** : Mr TOUZELET Serge donne pouvoir à Mr GEORGE Yves.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : DUNEAU Josette

**DATE DE LA CONVOCATION** : 15 avril 2015

Nombre de conseillers	15
En exercice	15
Présents	14
Absent excusé	1
Pouvoirs	1

**RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR :**

- Approbation du procès-verbal du 16 mars 2015.

**DELIBERATIONS**

- Personnel : Création et suppression des postes d'adjoint technique et administratif
- Urbanisme : Convention A.D.S Autorisations Droits de Sols
- Commissions communales et communautaires
- Décisions du maire
- Questions diverses

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 19 heures.

Monsieur TOUZELET Serge arrive en cours de séance.

**POINT A RAJOUTER A L'ORDRE DU JOUR**

NEANT

**APPROBATION DU PRECEDENT PROCES-VERBAL**

En ouverture de séance, Monsieur le Maire demande si des observations sont à formuler sur le précédent procès-verbal du 16 mars 2015. Celui-ci est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Monsieur TOUZELET Serge arrive en cours de séance.

## **CREATION POSTES ADJOINT TECHNIQUE ET ADMINISTRATIF - 1ERE CLASSE**

### **Délibérations n° 2015-18 et 2015-19**

Monsieur le maire rappelle les termes de la délibération n° 2015-04 en date du 16/2/2015 portant sur la détermination des taux de promotion d'avancement de grade pour le titre d'adjoint technique et d'adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe. Considérant que deux agents peuvent bénéficier d'un avancement de grade au titre de l'ancienneté et après avis favorable du Comité Technique, monsieur le maire propose à l'assemblée la création des nouveaux postes et la suppression des anciens postes. Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte cette proposition et charge le maire des formalités administratives.

## **URBANISME-CREATION A.D.S. AUTORISATION DROIT DES SOLS – Délibération n° 2015-20**

Le Conseil Municipal est informé qu'à la suite de l'adoption de la loi ALUR (loi n° 2014-366 du 24/3/2014) les communes ayant un P.O.S. (Plan d'Occupation des Sols) ou un P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) ne disposeront plus, à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2015, de la mise à disposition gratuite des services de la D.D.T. pour l'instruction des autorisations d'urbanisme ou autorisations du droit des sols (A.D.S.) La communauté d'agglomération « Agglopolys » propose la création d'un service commun chargé d'instruire les autorisations d'urbanisme pour le compte des communes membres concernées. Il est précisé qu'il s'agit d'un service payant, cela représenterait pour Ménars un coût financier de l'ordre de 3000€ pour l'instruction d'une trentaine de dossiers par an. Une convention définissant les missions exercées est proposée au conseil municipal. Le conseil municipal, unanime, approuve la présente convention et autorise le maire à la signer.

## **PROJET Z.A.C. DES COUTURES**

Le cabinet SIAM Conseils, en charge du projet, propose à la collectivité de rencontrer un aménageur spécialisé dans le concept des résidences pour séniors. Compte tenu du marché de l'immobilier et du bilan financier de la ZAC difficilement équilibrable à cause de la voie de contournement, cette proposition apporterait éventuellement une solution. Monsieur Georges GLEDEL doit étudier la faisabilité de ce concept à l'échelle de la commune. Il est chargé de contacter des aménageurs spécialisés dans ce domaine. Si ce projet était retenu, le cahier des charges de la Z.A.C. serait à revoir et le P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) devrait prendre en compte cette éventuelle possibilité.

## **C OUVERTURE TELEPHONIE MOBILE**

Malgré l'existence de trois antennes Orange situées à Villerbon, Suèvres et St Claude de Diray, la couverture de la commune par le réseau mobile Orange reste très insuffisante voire inexistante. Monsieur le Maire a adressé un courrier à la Direction Régionale du Centre pour remédier à ce problème. L'unique solution qui existe aujourd'hui, serait l'installation d'un boîtier récepteur appelé « FemtoCell » fourni par tous les opérateurs. Il apporterait une meilleure couverture de réseau mobile intérieur.

## **INFORMATIONS - H. LASNIER**

Lotissement de la Cour du Puits : Après la rétrocession à la commune de la voirie, des espaces verts et des réseaux, un état des lieux a été dressé par un huissier. Ce document sera remis aux futurs acquéreurs de terrain avant toute construction.

SICALA : Elaboration et vote du budget 2015 pour 8000€ dont 4000€ pour EPALA (Etablissement Public d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents).

## **INFORMATIONS - G. PREVOST**

Travaux : Les membres de la commission Travaux se sont réunis le 13 avril pour établir le programme des travaux à réaliser en 2015.

Voirie : Une visite sur le terrain a été nécessaire pour répertorier la voirie à rénover.

Des devis ont été demandés pour la création de caniveaux et trottoirs rue Roger Régnier.

Eclairage public : A prévoir le recalibrage des lampadaires des rues des Grèves, Roger Régnier et Pierre Robin.

Enfouissement des réseaux – 2<sup>ème</sup> tranche : Un rendez-vous avec le SIDELC, en charge de l'opération, est prévu pour le timing des travaux à réaliser rue André Rouballay. La partie terrassement pourrait se faire à partir de septembre.

Bâtiments communaux : La réfection de la peinture des menuiseries des logements communaux situés au 46 avenue Guillaume Charron sera réalisée en cours d'année.

Syndicat SIAEP – Suèvres, Ménars et Cour S/Loire : Un diagnostic sur l'état général des réseaux des trois communes et du château d'eau de Ménars est prévu avant les travaux d'entretien. Les tarifs de l'eau potable restent inchangés pour 2015.

### **INFORMATIONS - S. TOUZELET**

Sécurité : Un audit technique des prestataires pour l'installation de caméras dites « protection vidéo » aura lieu le 11 mai prochain. La commission sécurité se réunira le 25 juin pour l'étude de l'opération, la mise en œuvre de la participation citoyenne (voisins vigilants) et l'installation de ralentisseurs sur la voirie communale.

### **COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES**

#### HABITAT – AMENAGEMENT AGRICULTURE ET TRANSPORT – H.LASNIER

Transport : Augmentation du taux à 0,92%, cotisation versée par les employeurs ayant plus de 10 salariés. Cette cotisation est destinée aux transports en commun.

Habitat : attribution des aides à l'amélioration de l'habitat pour économie d'énergie.

Développement durable : reconduction de l'opération « vélo électrique ». Une subvention peut être attribuée aux habitants de l'agglo à hauteur de 25% du prix d'achat TTC et dans la limite de 400€.

Ligne Fret Blois-Villefrancoeur : Agglopolys participe à la réfection de la ligne SNCF à hauteur de 300 000€ ainsi que le Conseil Départemental.

### **DECISIONS DU MAIRE**

Décision n° 2015-04 du 7 avril 2015 – Eclairage public : Un avenant au contrat de maintenance a été rédigé pour l'entretien de 16 points lumineux supplémentaires situés rue Marigny, Agglopolys ne prenant plus à sa charge l'entretien.

### **CALENDRIER CEREMONIES ET MANIFESTATIONS**

- Cérémonie commémorative du 8 mai 1945 – rassemblement à la mairie à 10h30
- 3 concerts à l'Eglise St Jean-Baptiste les 10, 23 et 30 mai (informations dans les prochains Echos)
- Visite guidée de l'Eglise St Jean-Baptiste les 21 juin et 21 septembre.
- Feu de la Saint Jean organisé par l'ASLM le 27 juin.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20h30.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits,

Et ont signé au registre les membres présents.

Vu pour être affiché conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du CGCT.

<b>NOMS</b>	<b>SIGNATURES</b>	<b>NOMS</b>	<b>SIGNATURES</b>
GEORGE Yves le Maire		PESME Olivier	
DOS SANTOS Félisberto		PREVOST Guy	
DUNEAU Josette		ROSSIGNOL Anne	
GLEDEL Georges		TALBOT Alain	
LASNIER Henri		TOUZELET Serge	Abst – pouvoir à Mr GEORGE Yves.
LE FLOCH Claire		TRIOREAU Philippe	
MARTIN Dominique		VIRLET François	
OLESKOW Philippe			